



Savagnier

Enjeux du PAL

- Préserver le patrimoine
- Périmètre d'évolution des constructions
- Bâtiment intéressant - Catégorie 1
- Bâtiment typique et pittoresque - Catégorie 2
- Bâtiment perturbant - Catégorie 3
- Requalifier l'espace public
- Valoriser la mobilité douce
- Garantir la densification

Alignements

- Alignement sanctionné maintenu
- Alignement supprimé
- Alignement nouveau
- Bande d'implantation obligatoire nouvelle

Echelle : 1 : 1 500

0 25 50 100 m

archam

